



Non réception d'une commande par internet

Par **lomar92**, le **28/04/2009** à **11:35**

Bonjour,

J'ai commandé en 2005 des primeurs sur le site 1855. J'ai avancé le montant de l'achat HT et en échange 1855 s'engageait à me livrer au printemps 2008....
j'attends toujours malgré les multiples engagement de livraisons sous quinzaines...
Quel est mon recours?

merci pour votre réponse

Pierre